La lettre de Cairon

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 71

JANVIER 2014

TELEPHONE : 02 31 80 01 33 – TELECOPIE : 02 31 80 65 48

Courriel : mairie.cairon@wanadoo.fr – site web : www.cairon.info

Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les vœux en début de chaque année obéissent à la tradition entre membres d'une même famille, entre amis, entre les acteurs de la société civile, entre élus et citoyens …

Au-delà de la tradition, mes collègues et moi-même vous présentons nos vœux de santé et de réussite dans vos initiatives. Nous ferons en sorte que 2014 soit, à l'instar des années précédentes, faite de réalisations pour vous rendre la vie locale plus agréable. Quelques mots clés pour illustrer 2014 :

INFORMER par « La lettre de Cairon » : les affaires communales sont aussi les vôtres : équipements, habitat, culture, associations

URBANISER : le développement de l'habitat se poursuivra dans le respect du Plan Local d'Urbanisme, tant en location qu'en accession à la propriété privée ou sociale.

EQUIPER : la mairie sera mise aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite et une nouvelle salle sera à la disposition des associations. Les travaux sont imminents.

PRESERVER l'environnement : notre planète est bien fragile « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » disait Saint Exupery. Suite à ses engagements de ne plus traiter chimiquement, la commune a obtenu la plus haute labellisation « 3 feuilles » par le conseil général. Nous nous engageons à poursuivre dans cette voie.

SECURISER : La sécurité routière sur les routes départementales 22 et 170 a fait l'objet d'une importante réflexion au sein du conseil municipal avec l'aide du conseil général et des services de gendarmerie. Certains travaux ont été planifiés avec la CdC.

ANIMER : la commission loisirs et culture continuera à vous proposer une programmation riche et variée.

Pour cette nouvelle année, je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux.

Le maire
Claude Yver

Sommaire

Le mot du maire	*1*
Deux employées récompensées	*2*
A.L.J	*2*
La réforme des rythmes scolaires	*2*
Les élections municipales de 2014	*2*
La carte nationale d'identité	*3*
A.I.A.E.	*4*
La commune labellisée	*4*
Belles performances des élèves de Cairon	*4*
Le mur du cimetière totalement restauré	*4*
A.S.L.C.	*5*
Le repas des Ainés	*5*
Marché de Noël	*5*
Pierre et le loup	*5*
Les nouveautés dans les bacs de la bibliothèque	*6*
L'air de rien fête son 1er anniversaire	*6*
La brocante continue !	*7*
Ca va se passer aux « Tilleuls »	*7*
La carte de Tendre	*7*
Préservons la ressource en eau	*7*
Informations pratiques	*8*
Etat civil / Numéros utiles	*8*

Heures d'ouverture de la Mairie :
Lundi et Jeudi : de 8 h 00 à 12 h 00 – Mardi : de 16 h 00 à 19 h 00 – Mercredi : de 10 h 00 à 12 h 00 – Vendredi : de 16 h 00 à 18 h 30
Permanence des élus :
Mardi et Vendredi de 17 h 00 à 19 h 00 (prendre rendez-vous au secrétariat)

Deux employées récompensées

Lors de la cérémonie des vœux au personnel intercommunal, Arlette Faine et Brigitte Deguernel ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 années de travail au service de la communauté.

Arlette Faine est partie en retraite en août 2013. Elle avait débuté sa carrière en 1987 au service de la commune. En 2001 elle a intégré la CdC et a été chargée de la cantine et de la garderie.
De même Brigitte Deguernel a travaillé à la cantine et à l'école depuis 1992. Depuis septembre elle est responsable du site de Cairon.

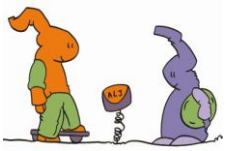

L'A.L.J. d'Entre Thue et Mue

Séjour à Center Parc pour les pré-ados

L'A.L.J. propose aux jeunes de 11 à 14 ans un séjour de 5 jours au Center Parc de Verneuil sur Avre.
Pour le bien vivre de tous, les inscriptions sont limitées à 16 jeunes. Le coût est de 250€. Les jeunes seront encadrés par 2 animateurs. Ils seront associés à l'organisation de la semaine (menus, vie collective,...)
Départ lundi 3 mars à 10 heures, retour vendredi 7 mars vers 16h. Le transport s'effectuera en bus.

Les CM2 sont accueillis à l'Espace Jeunes

Suite à l'enquête auprès des élèves de trois écoles de la CdC, le secteur jeunesse de l'ALJ a décidé de mettre en place, pour la seconde année, un accueil spécifique entièrement réservé aux enfants scolarisés en CM2.

Tous les mardis, Bénédicte propose une prise en charge des enfants de 16h30 à 18h30, avec un départ possible à partir de 18h00. Ce temps permet au groupe de vivre des activités variées. Les enfants découvrent le fonctionnement de l'Espace Jeunes et se familiarisent avec les actions menées par l'A.L.J. en vue de s'y retrouver plus tard lorsqu'ils seront en âge d'y venir de manière autonome, à savoir 11 ans.
Renseignement/inscription :A.L.J. d' Entre Thue et Mue 8, av. de la stèle 14740 Bretteville l'Orgueilleuse 06 33 05 50 00
loisirs.jeunesse.ados@gmail.com
www.aljentrethuetmue.kazeeo.com

Sortie piscine

La réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires sera appliquée sur la CdC à partir de la rentrée de septembre 2014, par conséquence, **Les nouveaux horaires à Cairon seront :**

Ecole maternelle :
Le matin du lundi au vendredi 8h30 -11h30
L' après-midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis : APS de 13h à 13h45 puis classe de 13h45 à 16h

Ecole élémentaire :
Le matin du lundi au vendredi : 8h30 – 11h30
L'après-midi des lundis, classe de 13h à 16h, les mardis, jeudis, vendredis : classe de 13h à 15h puis APS de 15h à 16h.

Le mercredi, la restauration sera assurée pour les enfants fréquentant l'Association Loisirs Jeunesse (**ALJ**). Un service de garderie sera mis en place. L'horaire reste à définir. Outre le service de bus qui sera assuré comme chaque jour avant et après la classe, un service complémentaire sera étudié pour les enfants qui seront pris en charge par l'ALJ.
Le calendrier :
Un Projet Educatif Territorial (**PEDT)** va être élaboré, il permettra la mise en place des activités péri-scolaires (APS) sous la responsabilité de la CdC.

Les élections municipales de 2014

Les futurs conseillers municipaux seront élus les 23 et 30 mars 2014. Les élections municipales ont lieu, en principe, tous les six ans. Le mode de scrutin varie selon le nombre d'habitants de la commune.

Pour les communes de 1 000 à 3 499 habitants , deux grandes innovations seront appliquées :

• A Cairon les **19 conseillers municipaux** ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais **au scrutin de liste bloquée**.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus **ni ajouter de noms ni en retirer** ; **le panachage n'est plus autorisé**. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. **Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.**

• Vous élirez aussi **4 conseillers communautaires**.

Vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. **Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes** que vous ne pourrez séparer.
Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.
Depuis la loi du 31 janvier 2007, ces listes doivent respecter le principe de parité : elles doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme un homme.

Désormais, vous devrez présenter obligatoirement une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3500 habitants et plus. La carte d'électeur, qui est une facilité pour retrouver aisément la personne sur la liste d'émargement n'est pas une pièce d'identité (décret du 18 octobre 2013).

Qui peut voter lors des élections municipales ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune. Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires. La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:
- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie
Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

A.I.A.E. Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

Service personnalisé de proximité, l'**AIAE** accueille des jeunes, des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA, des employeurs, des salariés. Elle vous aide dans vos démarches de recherche d'emploi : rédaction des CV, des lettres de motivation, création d'espace emploi Internet et télé candidatures, préparation aux entretiens d'embauche, conseils sur les métiers, concours et formations, mise en relation directe avec les employeurs, aide à la recherche de stages

Des offres d'emploi et des informations sur les forums et salons y sont affichées, les dates d'entrée en formation sont également consultables sur place.

Proximité, accompagnement humain, soutien, écoute sont les valeurs auxquelles s'attache l'AIAE

Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'une personne pour faire du jardinage, du ménage, des petits travaux, faire garder des enfants (rémunération en CESU) …

Vous êtes un employeur, vous souhaitez embaucher quelqu'un, vous pouvez déposer vos offres d'emploi, il vous sera fait si possible des propositions de candidats en adéquation avec les profils recherchés.

Contact et rendez-vous : Stéphanie FAUTRAS
02 31 26 95 95 (matin sauf mercredi) a.i.a.e@wanadoo.fr

La commune labellisée

Suite à notre adhésion à la charte bas-normande d'entretien des espaces publics pour atteindre le niveau 3*, les efforts consentis par les agents territoriaux chargés de l'entretien de notre commune ont été récompensés. Le 14 décembre dernier, Jean-Léonce Dupont, président du conseil général du Calvados a remercié les élus et les agents pour leur « *engagement dans la gestion raisonnée et environnementale de nos espaces publics et leur action pour la préservation de notre Terre* » et a remis un diplôme dédié à nos employés et une plaque de labellisation avec les 3 feuilles obtenues.

*afin de préserver la santé humaine, l'environnement et participer à la reconquête des eaux de qualité, la commune ne pratique plus aucun traitement chimique sur l'ensemble de la commune.

Belles performances pour les élèves de l'école élémentaire de Cairon

Après 10 ans d'absence au cross organisé par le Conseil Général, 50 écoliers de Cairon sur 84 concernés par les épreuves ont participé à la compétition, mercredi 20 novembre.

Les enfants ont fait de réels exploits puisque sur 6 courses par équipe ils terminent :

pour les filles : 2èmes pour celles nées en 2005, 1ères pour les 2004, 3èmes pour les 2003

pour les garçons : 1ers pour ceux nés en 2005, 11èmes pour les 2004, 2èmes pour les 2003.

Un « bravo » particulier à Agathe Auvray qui a réalisé un podium en arrivant 2ème dans la course des filles nées en 2005 et il faut souligner l'exploit d' Hugo Cellier, enfant de 9 ans, mal voyant, qui a participé à la course sans aucune assistance.

3 coupes ont été remises à nos jeunes sportifs dont celle du challenge du Conseil Général qui revient à l'école la mieux classée.

Le mur du cimetière est totalement restauré

La 3ème et dernière tranche de rénovation du mur d'enceinte du cimetière est achevée.

Cette opération a été menée sur trois ans par l'association AIRE qui a également restauré les marches de l'escalier. Dès que la météo le permettra, cette association va à nouveau intervenir dans des travaux de consolidation des pierres constituant le mégalithe de la Pierre Tourneresse.

La commune a fait appel à l'association AIRE qui a un réel savoir faire en matière de restauration de petit patrimoine bâti. Elle accueille des jeunes en difficulté ou des personnes sans emploi ainsi que des bénéficiaires du RSA. Elle leur propose un contrat salarié et un accompagnement pour retrouver une activité professionnelle ou une formation qualifiante.
AIRE fait partie intégrante du Groupe d'Entreprises Solidaires (GES) Côte de Nacre, elle propose des services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers : ménage, travaux de jardinage …
AIRE : 02.31.97.54.82

A.S.L.C.

Le 22 novembre l ´ASLC a invité les caironnais à découvrir le beaujolais nouveau. Outre la dégustation de ce vin, les organisateurs ont proposé un superbe buffet. Ils ont été félicités par de nombreux convives pour la qualité et la quantité proposées pour seulement 7€ ! Nul doute que le 21 novembre 2014 ils reviendront encore plus nombreux.

Le 16 décembre s'est tenue l'assemblée générale. Bilan de l'année 2013 et grandes lignes de 2014. La cotisation annuelle reste à 5€. Elle est à 10€ pour les activités pétanque ou tennis de table (mardi et jeudi soir à partir de 18 h).
Prochaines manifestations : concours de belote aux « Tilleuls » le vendredi 21 février, challenge tennis de table le mardi 25 mars, concours de pétanque en doublette formée le samedi 5 avril.

Repas des Ainés

Dimanche 24 novembre a eu lieu le traditionnel repas des ainés. Pour l'occasion la commune avait loué un bus de la Communauté de Commune d'entre Thue et Mue. Toutes les dames ont reçu une rose offerte par le conseil municipal.

Une composition florale a été remise à Mme Jacqueline Letisse et à Mr Daniel Brée, les deux doyens de notre commune.

Marché de Noël

La marché de Noël s'est tenu dimanche 8 décembre et comme les 3 années précédentes les manifestations avaient lieu sur la place des commerces et aux « Tilleuls ». La météo exceptionnellement clémente a favorisé les activités sur la place des commerces où l'on pouvait trouver une vente d'huîtres et de sapins à prix coûtant. La vente des billets de tombola a eu un grand succès ainsi que la dégustation de café, de vin chaud et de viennoiseries. La Père Noêl nous a fait l'honneur de sa visite à 11h30 avec comme toujours une nombreuse troupe d'admirateurs … !
En même temps et l'après-midi 13 exposants présentaient aux « Tilleuls » le fruit de leur travail et de leur imagination.

Pour clore la journée, Isabelle Vauvarin a présenté son spectacle « Sacrée mère Noël » suivi du tirage de la tombola avec 25 superbes lots à gagner.

Pierre et le loup

Un grand classique revisité pour le plus grand plaisir d'un public venu nombreux

Samedi 13 décembre le comité des loisirs a eu le plaisir d'accueillir pour la 1ère fois l'orchestre régional de Basse-Normandie qui a présenté une version insolite de *Pierre et le loup*, du compositeur Serge Prokofieff.
Ce fut un moment magique de (re)découverte de ce grand classique pour plus de 160 personnes. Pauline Couic, clownesse décalée et conteuse en assurait la récitation avec de nouveaux textes qu'elle avait spécialement imaginés, inspirés de l'original. C'est avec poésie et espièglerie qu'elle a séduit des spectateurs enthousiastes.

Le public venu avec de nombreux enfants a été totalement conquis par la version très contemporaine de cette œuvre où l'orgue de barbarie de Pierre Charrial remplace les cordes, représentatives de Pierre et est accompagné d'un quintette à vent et de percussions.

Pour certains enfants, c'était une deuxième rencontre. En effet, l'après-midi des classes de l'école maternelle et élémentaire avaient eu le plaisir de partager un moment avec Pierre Charial autour de l'orgue de barbarie.

Les nouveautés dans les bacs de la bibliothèque

Côté magazines, les lecteurs vont pouvoir venir consulter et emprunter de nouveaux magazines :
Que Choisir ?, Comment ça marche ?, Psychologies, Courrier International, Géo Ados, Marie Claire Idées, Causette et Mon Jardin et ma Maison.
Avec les fêtes de fin d'année, de nouveaux livres sont arrivés dans les bacs jeunesse et de nombreuses nouveautés pour les amateurs de bandes dessinées.
Les manifestations à venir :
' Bienvenue aux nouveau-nés 2013 ' samedi 15 février. Les parents recevront une invitation. En cas d'oubli, veuillez nous contacter.
'Contes en Bal' vendredi 16 mai aux « Tilleuls ».

« L'air de rien » fête son 1er anniversaire !

Voici tout juste un an que la chorale « L'air de rien » a vu le jour. Le groupe est actuellement composé de 29 choristes, 20 femmes et 9 hommes, ce qui permet d'avoir des pupitres assez bien équilibrés.
Sous l'impulsion de Catherine Maillot, la chef de chœur, la chorale a pu étoffer son répertoire très éclectique.
Elle est ouverte à tous. Si vous souhaitez nous rejoindre, les premières séances d'essai sont

gratuites, le mercredi de 18h30 à 20h (sauf vacances scolaires) à la mairie de Cairon. ***« pour le bonheur de chanter ensemble dans la bonne humeur ».*** cairon.lairderien@gmail.com 06 69 28 79 28

La brocante continue !

Suite à la décision prise par nos Anciens Combattants, d'arrêter l'organisation de la brocante, l'Association de Chasse St Hubert de Cairon est heureuse de reprendre le flambeau.
Pour rester fidèle aux habitudes, elle se tiendra le lundi de Pâques, 21 avril, sur le terrain du marais.
L'Association de Chasse remercie vivement les Anciens Combattants, qui ont su créer et pérenniser une activité reconnue dans la commune et aux alentours.
Nous espérons atteindre le succès des années précédentes !

Ca va se passer aux « Tilleuls »

Soirées organisées par le Comité des Loisirs :

VENDREDI 21 MARS La carte de Tendre, un spectacle de l'Orchestre Régional de Basse Normandie. Théâtre d'ombres : marionnettes et musiques sous toutes ses formes. Un spectacle pour toute la famille.

VENDREDI 4 AVRIL soirée « préservons la ressource en eau »

SAMEDI 5 AVRIL Chup Chup band, huit filles et un pianiste, Gilles Colombier vous convient à une soirée autour de la chanson française. Répertoire éclectique Michel Jonasz, Alain Souchon, Jacques Brel…

VENDREDI 16 MAI en partenariat avec la Bibliothèque de Prêt du Calvados dans le cadre du Festival ma parole …, la bibliothèque et le comité des loisirs vous présentent ' contes en bal' avec Philippe Sizaire
Conteur et accordéoniste. Une formule auberge espagnole où chacun apporte un plat à partager.

Orchestre Régional de Basse-Normandie

L'histoire de celle qui … ou la carte de Tendre

Dans l'univers d'un théâtre d'ombres, un quintette à vent tissera les fils d'un conte, sur les musiques impressionnistes, nostalgiques ou populaires de Debussy, Farkas, Eisler et Calvin.
Une conteuse, Marie Lemoine, des marionnettistes, Laurent Gras et Boualem Bengueddash jouant avec l'ombre et la lumière, pour un monde imaginaire de silhouettes, de mots et de sons mis en scène par Jean-Pierre Lescot.
Ce spectacle aborde les thèmes de la jalousie, de la différence et du regard que l'on porte sur l'autre et puis bien sûr le thème de l'amour et des chemins qu'il faut emprunter pour l'atteindre. Un chemin que l'on peut tracer sur une carte, la carte de Tendre

« Préservons la ressource en eau »

Dans le cadre de la semaine du développement durable et suite à la labellisation « 3 feuilles » de la commune, une soirée ***« Préservons la ressource en eau »*** se tiendra aux « Tilleuls » vendredi 4 avril à 20h avec la FREDON et les animateurs de Réseau (Syndicat mixte de production d'eau potable de la région de Caen).

Les thèmes abordés seront :
Pourquoi préserver la qualité de la ressource en eau ? L'impact des pesticides sur l'eau ? Qui est concerné ? Que fait ma commune ? Comment agir chez vous ?...

Et la FREDON nous informera sur :
Choisir des produits de traitement naturel. Utiliser les prédateurs naturels. Privilégier les pratiques manuelles. Repenser l'aménagement de son jardin
Une exposition sur ce sujet sera visible aux « Tilleuls » du 24 mars au 5 avril.
Une animation pour les élèves de l'école élémentaire est également prévue à cette période.

Informations pratiques

DEMANDE DE PASSEPORT BIOMETRIQUE

Mairies équipées : Caen, Douvres la Délivrande, Hérouville

SUR RENDEZ-VOUS - DELAI : ***2 semaines*** - VALIDITE : *10 ans*

- ***2 photographies*** *d'identité récentes, identiques, aux nouvelles normes du 2/5/2007*
- ***carte nationale d'identité*** *en cours de validité du demandeur*
- ***copie intégrale de l'acte de naissance*** *de moins de 3 mois à demander à la Mairie de naissance si non présentation de la carte nationale d'identité*
- ***livret de famille***
- ***1 justificatif de domicile*** *au nom et prénom du demandeur de – de 3 mois (EDF, Télécom, portable…)*
- ***1 timbre fiscal*** *à 86 €*
- ***jugement de divorce*** *pour le nom de famille et autorité parentale*

POUR UN MINEUR - *VALIDITE 5 ANS*

Depuis le 2 mai 2006, un mineur ne peut plus être inscrit sur le passeport d'un parent. Quel que soit son âge, un enfant doit avoir son propre passeport (timbre fiscal à 42 € pour les 15 ans et plus ou de 17 € pour les moins de 15 ans). Fournir les mêmes documents que ci-dessus plus la carte d'identité d'un des deux parents en cours de validité.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE

DELAI : 6 semaines - VALIDITE : 10 ans(-18ans), 15ans (+18ans)

** **2 photographies** d'identité récentes, identiques, format 3,5 X 4,5 cm, sur fond clair uni, tête nue, sans lunettes.*

** **Carte nationale d'identité** périmée (ou timbre fiscal à 25€ en cas de perte/vol avec déclaration de perte ou de vol).*

** **Ou passeport sécurisé**,*

** **Extrait d'acte de naissance** de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance si c'est une première demande, ou si la carte d'identité n'a pas été faite dans le Calvados ou a été perdue,*

** **Le livret de famille,***

** **1 justificatif de domicile** de moins de 3 mois au nom du demandeur (EDF, Télécom, portable, …) ou pour les enfants majeurs vivant au domicile des parents, un en-tête de relevé de compte, ou une quittance d'assurance, ou un avis d'imposition ou de non imposition*

** **Jugement de divorce** pour le nom de famille et droit de garde,*

** **Empreintes et signature du demandeur***

Santé : ***S.I.A.D.****(Service de Soins Infirmiers à Domicile)*
1, place Poulbot – 14610 COLOMBY/THAON
☎ : 02.31.08.44.75
✉ : siad.creully@wanadoo.fr

Emploi : ***A.I.A.E.****(Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi)*
Responsable : Stéphanie FAUTRAS
Permanence à la mairie d'Authie de 8h45 à 12h15
et l'après-midi sur rendez-vous sauf mercredi
☎: 02.31.26.95.95 ✉: a.i.a.e@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale de Cairon
Espace « Les Tilleuls »
Responsable : Mélanie COLIN
☎ : 02.31.80.99.03 ✉ : bibliocairon@gmail.com
mardi et vendredi de 16h à 19h - mercredi de 10h à 13h et de 16h à 19h - samedi de 10h à 13h

RECENSEMENT MILITAIRE (JAPD)

Les jeunes prenant 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie le trimestre de leur anniversaire. Une attestation leur est alors remise, document important qui leur sera demandé pour passer leurs examens ou s'inscrire à la conduite accompagnée. Ils seront ensuite convoqués à la journée d'appel à la défense (JAPD).

LES HORAIRES DES DECHETTERIES

Bretteville l'Orgueilleuse et Creully

Eté	DU 01/04 AU 30/09					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AM			9H/12H			9H/12H
PM	14H/18H	14H/18H	14H/18H	14H/18H	14H/18H	14H/18H
Hiver	DU 01/10 AU 31/03					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AM			9H/12H			9H/12H
PM	14H/17H	14H/17H	14H/17H	14H/17H	14H/17H	14H/17H

Carnet

Naissances

JANNET Anaïs 24/11/13
POMMIER Joséphine 16/12/13
VALLET PAOLI Ange 03/01/14

Mariages

Décès

DUGAST Marc 12/11/13
LE CHOISMIER Raymond 09/12/13

Numéros utiles

Urgences	***112***
Samu	***15***
Police	***17***
Pompiers	***18***
Gendarmerie	***02 31 08 35 63***
S.O.S. Médecin	***08 20 33 24 24***
Urgence Eau Saur	***08 10 01 40 13***
Urgence E.D.F.	***08 10 33 30 14***
Urgence G.D.F.	***08 00 47 33 33***
Dr Milesi	***02 31 08 22 22***
Infirmière Mme Benoist	***02 31 24.10.22***

Directeur de la publication
Claude Yver

Rédacteur en chef
Joël Bocher

Rédacteurs
Martine Pelta
Philippe Cailloué
Catherine Lechevallier
Roger Le Cocq

Photographies
Mairie

NE PAS JETER

SUR LA VOIE PUBLIQUE